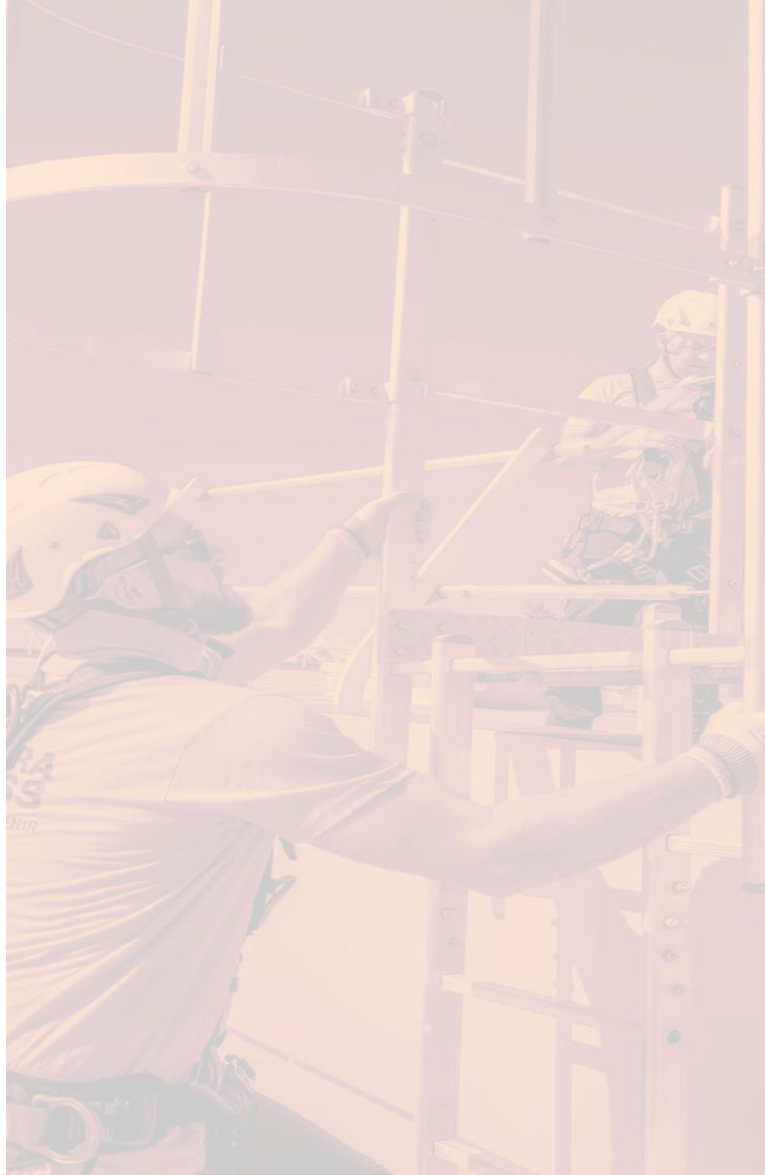


RAPPORT RSE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2025



**KARA
PASS**

VOS TOITS ONT DE L'AVENIR

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	1
I. PRÉSENTATION DE KARAPASS.....	2
II. LA STRATÉGIE RSE DE KARAPASS : VISION, MISSION ET NOS VALEURS	3
III. GOUVERNANCE ET MISE EN ŒUVRE DE NOTRE DEMARCHE RSE	5
GOUVERNANCE : STRUCTURE ET MANAGEMENT DE NOTRE POLITIQUE RSE	5
CONTRIBUTION DE KARAPASS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)	7
ANALYSE DE MATÉRIALITÉ : INTÉGRATION DES ATTENTES DES PARTIES PRENANTES EXTERNES	10
IV. NOTRE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE.....	11
NOTRE STRATEGIE DE DÉCARBONATION : PREMIÈRE ÉVALUATION CARBONE 2025	11
GESTION DES DÉCHETS ET SUM DE LA CONSOMMATION DES RESSOURCES.....	13
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	15
SUM ET OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS D'EAU.....	18
V. NOTRE PERFORMANCE SOCIALE : SÉCURITÉ, BIEN-ÊTRE, CONDITIONS DE TRAVAIL ET CAPITAL HUMAIN, DIVERSITÉ ET INCLUSION.....	20
SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL.....	20
CAPITAL HUMAIN : DIALOGUE SOCIAL, FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES.....	22
DIVERSITÉ ET INCLUSION.....	24
VI. NOS ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX, ÉTHIQUES, QUALITÉ, ET PROTECTION DES DONNÉES	25
NOTRE CHARTE ÉTHIQUE : PRINCIPES DE CONDUITE ET CONFORMITÉ	25
NOTRE CHARTE ACHATS RESPONSABLES : ENGAGEMENTS ET RÈGLES DE CONDUITE DES PARTENAIRES	26
NOTRE POLITIQUE QUALITÉ ET LE DIALOGUE AVEC NOS CLIENTS	27
CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	29
PROTECTION DES DONNÉES, CYBERSÉCURITÉ ET SÉCURITÉ DE L'INFORMATION	31



I. PRÉSENTATION DE KARAPASS

KARAPASS est une entreprise spécialisée dans l'entretien, la maintenance, la transformation et la sécurisation des toitures, intervenant dans toutes les circonstances, des interventions d'urgence aux projets d'aménagement ou de rénovation. L'entreprise s'appuie sur des équipes expertes, formées aux normes de sécurité les plus strictes, et utilise des matériaux et technologies avancés pour garantir la durabilité et la performance des toitures.

Membre du groupement national COUVRALIANCE, KARAPASS bénéficie d'un réseau national de sociétés spécialisées, lui permettant d'intervenir sur des toitures industrielles à travers toute la France, tout en offrant un interlocuteur unique et des services adaptés aux besoins de ses clients.

KARAPASS met également l'accent sur l'innovation et l'expertise technique, avec pour objectif de proposer des solutions sur mesure qui valorisent les toitures et prolongent leur durée de vie, tout en réduisant l'impact environnemental. Enfin, l'entreprise affirme son engagement territorial en collaborant avec des partenaires locaux et en participant au développement économique et social des régions dans lesquelles elle est implantée.

KARAPASS est structurée autour de plusieurs agences implantées en région Hauts-de-France, ce qui lui permet d'assurer une présence locale forte et une capacité d'intervention rapide auprès de ses clients. À ce jour, l'entreprise opère notamment depuis ses agences de Beauvais, Creil-Senlis, Compiègne, et Amiens où des équipes spécialisées sont mobilisées pour répondre aux différents besoins, qu'il s'agisse d'interventions d'urgence, de maintenance, de transformation ou de rénovation des toitures. Cette organisation territoriale favorise la proximité avec les clients, optimise les délais d'intervention et renforce l'efficacité opérationnelle sur les zones couvertes par ces implantations.



II. LA STRATÉGIE RSE DE KARAPASS : VISION, MISSION ET NOS VALEURS



NOTRE MISSION : KARAPASS agit chaque jour pour préserver et transformer les toitures grâce à des solutions techniques performantes et innovantes. Notre mission est d'apporter sécurité, qualité et sérénité à nos clients, en valorisant le savoir-faire de nos équipes et en développant des relations de confiance durables.

NOTRE VISION : Devenir un acteur de référence dans la transformation et la préservation durable des toitures, en conjuguant innovation, sécurité et engagement humain pour bâtir un avenir plus responsable.



NOS VALEURS : Les valeurs de KARAPASS définissent la manière dont nous agissons au quotidien et orientent nos choix stratégiques. Elles traduisent notre engagement à assurer la sécurité, la qualité et l'innovation dans toutes nos activités, tout en plaçant l'humain et le développement durable au centre de notre démarche.

Elles constituent le fil conducteur de nos relations avec nos collaborateurs, clients, partenaires et territoires, et guident chaque projet vers l'excellence, la responsabilité et la performance durable :



- **Sécurité avant tout** : La protection de nos collaborateurs, clients et partenaires est une priorité non négociable dans toutes nos actions.
- **Excellence et qualité** : Nous nous engageons à fournir des prestations fiables, durables et conformes aux standards les plus élevés.
- **Innovation et expertise** : Nous développons des solutions techniques innovantes pour transformer et valoriser les toitures tout en optimisant les performances.
- **Confiance et transparence** : Nous construisons des relations durables avec nos clients, partenaires et collaborateurs, basées sur l'intégrité et la clarté.
- **Esprit d'équipe et développement humain** : Nous valorisons le savoir-faire, le savoir-être et le potentiel de nos équipes, en favorisant la formation et l'épanouissement professionnel.
- **Engagement territorial et partenariats durables** : Nous collaborons avec nos communautés, nos partenaires locaux et nos clients pour créer de la valeur partagée et soutenir le développement local.
- **Durabilité & Responsabilité** : réduire l'impact environnemental, prolonger la vie des bâtiments, créer des toitures actives.



III. GOUVERNANCE ET MISE EN ŒUVRE DE NOTRE DEMARCHE RSE

GOUVERNANCE : STRUCTURE ET MANAGEMENT DE NOTRE POLITIQUE RSE

La gouvernance de la politique RSE de KARAPASS repose sur la volonté d'intégrer pleinement les enjeux sociaux, environnementaux et éthiques au pilotage stratégique et opérationnel de l'entreprise. Portée par la direction, cette démarche vise à inscrire la responsabilité sociétale dans la durée et à en faire un levier de performance, de gestion des risques et de création de valeur. Elle s'appuie sur une organisation progressive des pratiques internes, favorisant l'implication des équipes, la diffusion des principes de responsabilité et la prise en compte des impacts de l'activité dans les décisions quotidiennes.

La politique RSE s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue, fondée sur l'identification des enjeux prioritaires, le suivi des actions engagées et l'évolution régulière des pratiques. Elle mobilise de manière transversale les différentes fonctions de l'entreprise, notamment la direction, les ressources humaines, les achats, les fonctions opérationnelles et les démarches qualité et sécurité. Cette approche permet d'assurer la cohérence des engagements et leur intégration concrète dans le fonctionnement de KARAPASS.

L'organisation de KARAPASS repose sur un organigramme structuré favorisant la clarté des responsabilités, la réactivité opérationnelle et la cohérence des décisions. La direction assure l'orientation stratégique et le pilotage global de l'entreprise, en lien avec les fonctions supports et opérationnelles. À ce titre, elle s'engage à intégrer pleinement les enjeux environnementaux, sociaux, éthiques et de gouvernance dans la stratégie et le pilotage de l'entreprise. Les équipes sont organisées de manière à garantir une coordination efficace entre les pôles techniques, administratifs et commerciaux, permettant une circulation fluide de l'information et une prise de décision adaptée aux enjeux du terrain. Cette structuration hiérarchique et fonctionnelle contribue à sécuriser les processus internes, à clarifier les responsabilités et à accompagner la croissance de l'entreprise dans un cadre organisationnel

maîtrisé. L'organigramme ci-après présente la structure organisationnelle de KARAPASS-Beauvais, les principales fonctions de l'entreprise ainsi que les liens hiérarchiques et opérationnels qui structurent son fonctionnement.



La gouvernance RSE de KARAPASS s'appuie également sur des certifications et labels reconnus, qui traduisent l'engagement concret de l'entreprise. La certification RGE QUALIBAT atteste de la compétence technique de l'entreprise et de sa capacité à réaliser des travaux conformes aux exigences réglementaires et aux standards de performance énergétique. Elle constitue un gage de qualité, de conformité et de contribution active à la transition énergétique. Par ailleurs, l'obtention du label « Les Entreprises s'Engagent » valorise l'implication de KARAPASS en faveur de l'insertion professionnelle, de l'alternance et de l'égalité des chances. Ces reconnaissances externes renforcent la crédibilité de l'entreprise auprès de ses clients, partenaires et parties prenantes.

Au-delà de leur dimension de reconnaissance, ces certifications et labels constituent de véritables leviers d'amélioration continue. Ils impliquent le respect d'exigences formalisées, des contrôles réguliers et une adaptation permanente des pratiques internes. Ils participent ainsi à structurer les processus, à renforcer la transparence et à inscrire la performance sociale et environnementale dans une logique durable.

CONTRIBUTION DE KARAPASS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Consciente de sa responsabilité en tant qu'acteur économique local, KARAPASS inscrit sa stratégie de développement dans une dynamique alignée avec les **Objectifs de Développement Durable (ODD)**¹ définis par les Nations Unies. L'entreprise veille à intégrer ces référentiels internationaux dans ses décisions opérationnelles, son organisation interne et ses relations avec ses parties prenantes.

À travers ses engagements en matière de sécurité, de formation, d'insertion professionnelle, de transition énergétique, de gestion responsable des ressources et de gouvernance éthique, KARAPASS contribue activement à plusieurs ODD prioritaires. Cette approche traduit une volonté d'inscrire durablement la croissance de l'entreprise dans un modèle responsable, structuré et évolutif.



ODD 3 – BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE : KARAPASS place la santé et la sécurité au travail au cœur de son organisation. La prévention des risques s'appuie sur un Document Unique régulièrement mis à jour, des formations sécurité, des audits de chantiers et un suivi des indicateurs d'accidents. Cette démarche vise à garantir des conditions de travail sûres et adaptées aux métiers exercés. Les actions menées en matière de cybersécurité, de protection des données et de qualité contribuent également à sécuriser les activités et à renforcer la confiance des parties prenantes.

¹ [Objectifs de développement | Programme De Développement Des Nations Unies \(undp.org\)](https://www.undp.org/fr/objectifs-de-developpement-durables)



ODD 4 – ÉDUCATION DE QUALITÉ : KARAPASS contribue au développement des compétences par la formation continue, l’alternance et l’accueil de stagiaires. L’entreprise collabore avec des établissements de formation et des acteurs de l’emploi afin de favoriser l’insertion professionnelle. La création de la KARASCHOOL illustre la volonté de structurer la montée en compétences des techniciens et d’accompagner l’évolution des métiers.



ODD 5 – ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES : KARAPASS inscrit son développement dans une logique d’égalité de traitement et de lutte contre les discriminations. L’entreprise assure un suivi de la répartition femmes-hommes au sein de ses effectifs et veille à garantir des conditions de rémunération et d’évolution équitables. Bien que les métiers techniques du bâtiment restent historiquement masculins, la démarche de recrutement s’ouvre à tous les profils, en valorisant les compétences et le savoir-être. L’entreprise entend poursuivre ses efforts pour favoriser la mixité, notamment dans les fonctions techniques et d’encadrement, et inscrire progressivement cet objectif dans ses indicateurs RH.



ODD 6 – EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT : KARAPASS suit ses consommations d’eau et adapte ses pratiques afin de limiter les usages lorsque cela est possible. Le recours à des solutions techniques réduisant les nettoyages intensifs contribue à préserver la ressource. La gestion encadrée des produits utilisés et la prévention des risques de pollution s’inscrivent également dans cette démarche.



ODD 7 – ÉNERGIE PROPRE ET D’UN COÛT ABORDABLE : L’entreprise suit ses consommations d’électricité, de gaz et de carburant afin d’identifier les leviers de réduction. Des actions d’efficacité énergétique ont été mises en œuvre, notamment l’isolation des locaux, l’éclairage LED et l’installation de détecteurs de mouvement. Ces mesures participent à la réduction progressive des consommations énergétiques et à l’amélioration de la performance environnementale.



ODD 8 – TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE : KARAPASS favorise l’emploi local et la stabilité professionnelle, avec une majorité de contrats en CDI et une politique de formation active. L’entreprise s’implique également dans l’insertion professionnelle et l’alternance. Ces actions contribuent au dynamisme économique du territoire et au développement durable des compétences.



ODD 9 – INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE : en développant des solutions techniques adaptées aux enjeux du bâtiment, en intégrant progressivement des pratiques plus durables dans ses interventions et en améliorant la performance de ses infrastructures et équipements.





ODD 10 – RÉDUCTION DES INÉGALITÉS : L'engagement de KARAPASS en faveur de l'inclusion se traduit par une politique active d'intégration de profils variés, incluant des collaborateurs reconnus travailleurs handicapés, des jeunes en insertion et des candidats issus de dispositifs d'accompagnement vers l'emploi. Le suivi des indicateurs liés au handicap, la sensibilisation des équipes et la collaboration avec les acteurs institutionnels contribuent à favoriser l'égalité des chances. L'entreprise entend poursuivre cette dynamique en renforçant l'accessibilité de ses métiers et en développant des parcours professionnels adaptés.



ODD 12 – CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES : Le tri des déchets de chantiers, la valorisation des flux, le recours au réemploi et la structuration progressive d'une démarche d'achats responsables contribuent à réduire l'impact environnemental de l'activité. L'objectif est de mieux maîtriser l'utilisation des ressources et de renforcer l'économie circulaire.



ODD 13 – LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : à travers la réalisation de sa première évaluation carbone en 2025, la définition d'une trajectoire de réduction des émissions à horizon 2027 et 2030, ainsi que la mise en œuvre d'actions d'efficacité énergétique et d'optimisation des déplacements.



ODD 16 – PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES : KARAPASS contribue à l'ODD 16 à travers le déploiement d'une charte éthique, la structuration d'une politique d'achats responsables et la mise en œuvre de dispositifs de conformité en matière de protection des données et de cybersécurité. La sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs à la RGPD, la sécurisation des systèmes d'information et la formalisation des engagements fournisseurs renforcent la transparence, l'intégrité et la responsabilité dans les pratiques. Cette gouvernance structurée participe à la construction d'un environnement professionnel fondé sur la confiance et la conformité réglementaire.



ODD 17 – PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS : en collaborant avec les acteurs institutionnels, les collectivités, les organismes de formation, les associations locales et ses partenaires économiques afin de co-construire des solutions durables et de contribuer au développement des territoires. KARAPASS s'inscrit ainsi dans un écosystème territorial contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable.

Dans une logique d'amélioration continue, KARAPASS entend poursuivre le renforcement de ses contributions aux ODD déjà engagés, en consolidant ses indicateurs, en structurant ses

plans d'action et en intégrant progressivement ces enjeux dans son pilotage stratégique. L'entreprise souhaite également élargir son champ d'action afin de contribuer, lorsque cela est pertinent, aux ODD encore peu ou pas couverts à ce stade, notamment à travers l'évolution de ses pratiques sociales, environnementales et de gouvernance.

Cette dynamique traduit l'ambition de KARAPASS de faire de la responsabilité sociétale un levier durable de performance, d'innovation et d'impact positif pour ses collaborateurs, ses partenaires et les territoires dans lesquels elle intervient.

ANALYSE DE MATÉRIALITÉ : INTÉGRATION DES ATTENTES DES PARTIES PRENANTES EXTERNES

En 2026, KARAPASS engage une démarche d'analyse de matérialité impliquant ses parties prenantes externes. Cet exercice permettra d'identifier et de hiérarchiser les enjeux les plus significatifs pour l'entreprise, en prenant en compte à la fois leur impact sur l'activité et leur importance pour les clients et nos partenaires.

Cette approche structurée constitue un outil essentiel pour orienter les décisions stratégiques et renforcer la cohérence des actions RSE. Elle permettra à KARAPASS de concentrer ses efforts sur les priorités ayant le plus de valeur sociale, environnementale et économique, tout en assurant une transparence et un dialogue continu avec ses parties prenantes.

L'analyse aboutira à un référentiel clair d'enjeux prioritaires, offrant une base solide pour piloter les initiatives RSE, suivre leur impact et maximiser la valeur créée pour l'ensemble des acteurs impliqués. Ainsi, KARAPASS intègre systématiquement les attentes de ses parties prenantes dans sa stratégie, garantissant des actions pertinentes, responsables et durables.

IV. NOTRE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

NOTRE STRATEGIE DE DÉCARBONATION : PREMIÈRE ÉVALUATION CARBONE 2025

Consciente de l'impact environnemental de ses activités, KARAPASS a engagé en 2025 une première évaluation carbone simplifiée. Cette démarche constitue le point de départ structurant de sa stratégie climat et marque l'intégration progressive des enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans son pilotage stratégique et opérationnel.

L'analyse a porté sur les émissions directes (scope 1) et les émissions indirectes liées à l'énergie (scope 2). Les émissions du scope 3, comprenant notamment les achats de biens et services, les déchets et certains déplacements indirects, n'ont pas été intégrées à ce stade et feront l'objet d'un approfondissement ultérieur.

L'évaluation réalisée en 2025 fait apparaître un total d'émissions de 97,37 tonnes équivalent CO₂ par an. Rapportées à l'effectif de l'entreprise, ces émissions représentent 3,75 tCO₂e par salarié, avec une intensité carbone de 0,02 tCO₂e par k€ de chiffre d'affaires. Le diagnostic présente une incertitude globale de 11,46 %, ce qui situe les émissions réelles dans une fourchette comprise entre environ 86,2 et 108,5 tCO₂e.

L'analyse met en évidence une forte concentration des émissions sur le scope 1, qui représente 94,37 tCO₂e, soit près de 97 % du total. Le principal poste d'émission concerne les déplacements professionnels réalisés avec les véhicules de société, pour environ 93,21 tCO₂e, liés notamment à une consommation annuelle de 30 069 litres de gazole. Les émissions liées à la combustion fixe, principalement le gaz naturel utilisé pour le chauffage des locaux (7 306 kWh PCS), constituent le second poste significatif. Le scope 2, correspondant à la consommation d'électricité (12 231 kWh), représente 3,32 tCO₂e.

Ces résultats confirment que l'enjeu prioritaire de décarbonation pour KARAPASS réside dans la maîtrise des déplacements professionnels et la réduction de la dépendance aux carburants fossiles. À partir de cette année de référence 2025, l'entreprise structure une trajectoire climat progressive et mesurable.

À horizon 2027, KARAPASS se fixe pour objectif une réduction de 15 % de ses émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1 et 2 par rapport à l'année de référence 2025. Cet objectif implique notamment une diminution d'au moins 10 % des consommations de carburant, la mise en place d'un suivi mensuel des consommations (gazole, gaz, électricité), la désignation d'un référent interne énergie et carbone, ainsi que la poursuite des actions d'efficacité énergétique déjà engagées sur les bâtiments. Les actions envisagées incluent l'optimisation des déplacements, la planification plus fine des interventions, la sensibilisation à l'éco-conduite et l'étude progressive de solutions de motorisation hybrides ou électriques pour la flotte d'intervention.

À horizon 2030, l'entreprise vise une réduction de 30 % de ses émissions scopes 1 et 2 par rapport à 2025. Cette trajectoire repose sur une transition progressive vers des véhicules moins émetteurs, une amélioration continue de l'efficacité énergétique des locaux (isolation, éclairage LED, détecteurs de présence, extinction automatique), une optimisation organisationnelle des déplacements et l'intégration systématique de critères carbone dans les décisions d'achats et d'investissement. Par ailleurs, KARAPASS prévoit d'élargir progressivement son analyse aux émissions indirectes significatives du scope 3 afin de disposer d'une vision plus complète de son empreinte carbone et d'identifier de nouveaux leviers d'action, notamment sur les achats, les déchets et la chaîne de valeur.

La stratégie climat de KARAPASS s'inscrit ainsi dans une logique d'amélioration continue, fondée sur la mesure, le pilotage d'indicateurs, la responsabilisation interne et l'anticipation des évolutions réglementaires. La première évaluation carbone 2025 constitue le socle d'un plan d'actions pluriannuel structuré, visant à concilier performance opérationnelle, maîtrise

des risques énergétiques et contribution concrète à la transition écologique du secteur du bâtiment.

GESTION DES DÉCHETS ET SUIVI DE LA CONSOMMATION DES RESSOURCES

La gestion des déchets et le suivi des consommations de matières premières constituent un axe structurant de la politique environnementale de KARAPASS. L'entreprise a mis en place un registre de suivi permettant d'assurer la traçabilité des flux générés par ses activités, d'analyser les volumes consommés et de mesurer le taux de valorisation. Cette démarche contribue à renforcer la conformité réglementaire, à améliorer la maîtrise des impacts environnementaux et à optimiser la gestion économique des ressources.

Le suivi des matières premières stratégiques, notamment le zinc, le polycarbonate et le bois, permet d'évaluer l'évolution des volumes consommés et d'identifier les leviers d'optimisation. En 2024, la consommation de zinc s'élevait à 628 unités contre 612 unités en 2025, traduisant une légère baisse des volumes. Le polycarbonate représente un poste significatif avec 1 065 unités consommées en 2024 puis 1 126 unités en 2025, en lien avec le niveau d'activité et les évolutions tarifaires. Concernant le bois, la consommation est passée de 622 unités en 2024 à 491 unités en 2025. Ces indicateurs permettent à KARAPASS de suivre l'intensité matière de son activité, d'identifier les marges d'amélioration telles que la réduction des chutes, la planification des commandes et la limitation des pertes sur chantier, et d'intégrer progressivement une réflexion sur l'économie circulaire et la durabilité des approvisionnements.

Sur les chantiers, un tri rigoureux est organisé afin de séparer les différents matériaux, notamment le bois, les métaux tels que le fer, le zinc et le plomb. Les bidons de démoissant et de nettoyant sont repris par le fabricant ABBA, garantissant une gestion adaptée des contenants et des produits utilisés. Un travail est également engagé avec l'organisme

ECODDS afin de mettre en place des contenants sécurisés pour le stockage et la reprise des produits chimiques, renforçant la traçabilité et la conformité environnementale.

Dans les bureaux, des actions concrètes ont été déployées afin de réduire les déchets et favoriser le réemploi. Le marc de café est valorisé par compostage, les cartouches d'imprimantes sont récupérées par un prestataire spécialisé, et les feuilles usagées sont réutilisées en brouillon afin de limiter la consommation de papier. Les imprimantes sont paramétrées par défaut en noir et blanc pour réduire la consommation d'encre et de ressources. KARAPASS privilégie également l'achat de mobilier et d'équipements de bureau d'occasion pour équiper ses agences, contribuant ainsi à limiter l'impact environnemental lié à la production de nouveaux biens.

Sur la base des volumes de matières premières consommées et des flux observés sur les chantiers, l'analyse consolidée du registre déchets permet d'estimer la production annuelle de déchets entre 85 et 95 tonnes. Ces déchets sont principalement composés de métaux, de bois, de plastiques techniques et de déchets non dangereux divers. Grâce au tri à la source et au recours à des filières spécialisées, le taux de valorisation matière et recyclage est estimé à environ 82 %. Cela signifie que la majorité des déchets générés par l'activité est orientée vers des filières de recyclage ou de valorisation, limitant le recours à l'enfouissement et réduisant l'empreinte environnementale globale.

Dans une logique d'amélioration continue, KARAPASS se fixe des objectifs structurants. À horizon 2027, l'entreprise vise une réduction de 5 % des pertes matières sur chantier par rapport à l'année de référence 2025, une amélioration du taux de valorisation des déchets et la généralisation du suivi mensuel des flux par typologie. À horizon 2030, l'objectif est d'atteindre un taux de valorisation supérieur à 92 %, de réduire de 10 % l'intensité matière par chantier équivalent et d'intégrer progressivement des critères environnementaux dans le choix des fournisseurs de matières premières.

KARAPASS s'engage également à renforcer la sensibilisation des équipes au tri et à la réduction des déchets, à améliorer la précision du registre afin de disposer d'indicateurs consolidés annuels fiables et à développer des partenariats avec des fournisseurs intégrant davantage de matériaux recyclés ou issus de filières responsables. L'entreprise entend ainsi inscrire durablement sa gestion des ressources dans une logique d'économie circulaire, conciliant performance opérationnelle, maîtrise des coûts et réduction de son impact environnemental.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La maîtrise de la consommation énergétique constitue un levier essentiel de la réduction de l'empreinte environnementale de KARAPASS. L'entreprise a mis en place des indicateurs de suivi précis permettant d'analyser l'évolution de ses consommations d'électricité, de gaz et de carburant, ainsi que les coûts associés, afin d'identifier les axes d'amélioration et de piloter ses actions d'efficacité énergétique dans la durée.

Le suivi des consommations énergétiques sur la période 2023–2025 met en évidence des volumes globalement maîtrisés mais fortement liés à l'activité opérationnelle et aux déplacements. La consommation d'électricité s'établit à 11 998 kWh en 2023, puis 12 231 kWh en 2024, avant de diminuer à 10 163 kWh en 2025. Cette baisse traduit les premiers effets des actions engagées en matière de sobriété énergétique et d'optimisation des usages. Les consommations de gaz passent quant à elles de 7 340 kWh PCS en 2023 à 7 306 kWh en 2024, puis 9 058 kWh en 2025, cette évolution étant liée aux besoins de chauffage, une augmentation de l'activité et aux conditions climatiques. Le suivi des consommations de carburant, exprimé en litres mensuels, confirme que les déplacements professionnels constituent un poste énergétique majeur, directement corrélé à l'activité de chantier.

Afin de limiter son empreinte énergétique, KARAPASS a engagé plusieurs actions structurantes. Des travaux d'isolation des locaux ont été réalisés afin de réduire les besoins en chauffage et d'améliorer le confort des équipes. Les éclairages ont été progressivement remplacés par des solutions LED plus performantes et moins énergivores, complétés par l'installation de détecteurs de mouvements dans certaines zones afin d'optimiser l'usage de l'éclairage. L'extinction automatique des éclairages extérieurs participe également à cette logique de sobriété énergétique. L'ensemble de ces mesures s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue visant à réduire durablement les consommations énergétiques et à renforcer la performance environnementale de l'entreprise.

Sur la base de ces indicateurs, KARAPASS ajuste ses objectifs énergétiques afin qu'ils soient pleinement cohérents avec sa trajectoire de décarbonation engagée en 2025. À horizon 2027, l'entreprise vise une réduction de 12 % de ses consommations de carburant par rapport à l'année de référence 2025, ce poste représentant le principal levier de réduction. Cette diminution sera obtenue par l'optimisation des tournées, la planification des interventions, la mutualisation des déplacements lorsque cela est possible et la sensibilisation systématique des conducteurs à l'éco-conduite. En parallèle, KARAPASS ambitionne de réduire de 8 % sa consommation d'électricité par rapport à 2024 grâce à la poursuite des actions de sobriété énergétique et à l'optimisation des usages, et de stabiliser ses consommations de gaz à activité équivalente.

À horizon 2030, l'entreprise prévoit une réduction de 25 % de ses consommations de carburant par rapport à 2025, en s'appuyant sur une évolution progressive de la flotte vers des motorisations moins émettrices, une organisation plus efficiente des déplacements et un suivi mensuel structuré des consommations. Concernant les bâtiments, KARAPASS vise une réduction de 15 % de sa consommation électrique par rapport à 2024 et une diminution de 10 % des consommations de gaz à usage équivalent, notamment grâce à l'amélioration continue de l'isolation, au pilotage intelligent du chauffage et au remplacement progressif des équipements énergivores.

Un suivi des indicateurs énergétiques sera formalisé afin de piloter ces objectifs, d'identifier les écarts et d'ajuster les actions si nécessaire. Cette approche permet d'assurer la cohérence entre la maîtrise énergétique opérationnelle et la trajectoire globale de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise.

KARAPASS s'engage à renforcer la sensibilisation des équipes aux bonnes pratiques énergétiques, à intégrer la performance énergétique dans ses décisions d'investissement et à améliorer la précision de ses indicateurs de suivi. L'entreprise souhaite inscrire durablement la maîtrise de l'énergie dans son fonctionnement quotidien, en conciliant performance opérationnelle, maîtrise des coûts et réduction de son impact environnemental.

Par ailleurs, KARAPASS s'inscrit dans une démarche progressive d'intégration d'énergies à plus faible impact carbone. Selon les données communiquées par son fournisseur d'électricité, EDF, le mix énergétique 2024 est composé d'environ 77 % d'énergie nucléaire et de 16,6 % d'énergies renouvelables, comme le précise leur rapport sur la production d'énergie respectueuse du climat². Cette part significative d'énergies bas carbone constitue un levier important pour réduire indirectement l'empreinte carbone liée aux consommations électriques de l'entreprise.

Dans cette continuité, KARAPASS souhaite renforcer progressivement la part d'électricité d'origine renouvelable dans ses approvisionnements énergétiques, afin de contribuer à la transition énergétique et de diminuer l'impact environnemental de ses activités. Cette orientation s'inscrit dans la trajectoire de décarbonation engagée par l'entreprise et dans sa volonté de privilégier des solutions énergétiques plus durables.

² EDF. (n.d.). *Notre mix énergétique en France*. EDF. [Mix énergétique : pour une production plus responsable | EDF FR](https://www.edf.fr/fr/mix-energetique-pour-une-production-plus-responsable)

SUIVI ET OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS D'EAU

La gestion responsable de l'eau constitue un enjeu important pour KARAPASS, notamment au regard de ses activités de traitement et de nettoyage de surfaces. L'entreprise a mis en place des indicateurs de suivi des consommations d'eau afin de mieux comprendre ses usages, d'identifier les marges d'optimisation et d'inscrire sa démarche dans une logique de sobriété progressive.

Le suivi annuel des consommations met en évidence une utilisation globalement maîtrisée de la ressource au cours des dernières années sur le périmètre des sites et locaux de l'entreprise. La consommation totale s'élève à 95 m³ en 2023, puis à 114 m³ en 2024, avant de se stabiliser à 113 m³ en 2025. Ces données constituent une base de suivi des usages internes et permettent d'identifier les évolutions de consommation liées au fonctionnement des agences. Cette stabilité confirme la pertinence des pratiques engagées et constitue une base de référence pour les objectifs d'amélioration à venir.

Dans le cadre de ses interventions, KARAPASS privilégie l'utilisation de solutions limitant le recours aux nettoyages mécaniques intensifs à l'eau sous pression. À ce titre, l'entreprise utilise notamment le produit ABBA clean Top, solution prête à l'emploi destinée au traitement des murs, façades et toitures contaminés par les micro-organismes. Son application par pulvérisation ou badigeonnage permet un traitement ciblé sans nécessité de rinçage sous pression, réduisant ainsi significativement la consommation d'eau lors des opérations de nettoyage. Ce produit, dont le principe actif est d'origine végétale et biodégradable, contribue à concilier efficacité technique et limitation de l'impact sur la ressource en eau.

KARAPASS veille également à encadrer l'utilisation des produits afin d'éviter tout déversement accidentel dans les milieux naturels et à sensibiliser les équipes aux bonnes pratiques en

matière de gestion de l'eau. Cette démarche s'inscrit dans une logique de prévention des risques environnementaux et de protection des écosystèmes.

Sur la base de ces indicateurs, l'entreprise se fixe des objectifs réalistes et progressifs. À horizon 2027, KARAPASS vise une réduction de 5 % de sa consommation d'eau à activité équivalente par rapport à la moyenne 2023–2025, ainsi que la mise en place d'un suivi annuel consolidé permettant d'analyser l'évolution des usages en fonction du volume d'activité. L'entreprise entend également systématiser les pratiques limitant l'usage de l'eau sous pression sur les chantiers lorsque les conditions techniques le permettent.

À horizon 2030, KARAPASS ambitionne de réduire de 10 % sa consommation d'eau à activité équivalente par rapport à la période de référence 2023–2025. Cet objectif reposera sur l'optimisation continue des méthodes d'intervention, l'utilisation d'équipements performants et la poursuite du recours à des solutions techniques réduisant le besoin en rinçage intensif. D'autre part, l'entreprise s'engage à renforcer la sensibilisation des équipes, à améliorer la traçabilité des consommations et à intégrer systématiquement la préservation de la ressource en eau dans ses décisions opérationnelles, afin de concilier performance des prestations et responsabilité environnementale durable.

V. NOTRE PERFORMANCE SOCIALE : SÉCURITÉ, BIEN-ÊTRE, CONDITIONS DE TRAVAIL ET CAPITAL HUMAIN, DIVERSITÉ ET INCLUSION

KARAPASS place le capital humain au cœur de son développement. La performance de l'entreprise repose sur l'engagement, les compétences et la sécurité de ses collaborateurs. La politique sociale s'articule autour de trois axes majeurs : la santé et la sécurité au travail, le développement des compétences et l'inclusion. Cette vision s'est traduite récemment par une reconnaissance externe, avec une place de finaliste aux *Trophées Employeurs Hauts-de-France 2024*, récompensant l'approche innovante du recrutement.

L'engagement social de KARAPASS repose sur la conviction que la réussite collective repose sur la force du collectif. Chaque jour, l'entreprise œuvre pour créer un environnement attractif, inclusif, sécurisant et porteur d'évolution professionnelle.

SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

La sécurité constitue une priorité structurante pour KARAPASS, compte tenu de la nature des activités de chantier et des risques associés. L'entreprise a mis en place une gestion des risques structurée à travers un *Document Unique d'Évaluation des Risques*, mis à jour deux fois par an afin d'anticiper et prévenir les situations dangereuses. Dès leur arrivée, les nouveaux collaborateurs bénéficient d'un accueil sécurité d'une durée de 90 minutes leur permettant d'assimiler les consignes essentielles et les bonnes pratiques à adopter sur le terrain.

La sensibilisation se poursuit tout au long de l'année grâce à des sessions hebdomadaires appelées « *Kart D'heure Kafé* », qui abordent des thématiques variées telles que la prévention des addictions, l'hygiène, la sécurité routière ou encore les risques liés aux métiers exercés.

Afin d'améliorer en continu les conditions de travail, l'entreprise fait également appel à un auditeur externe pour réaliser des audits de chantiers. Les résultats de ces audits sont intégrés dans l'évaluation des performances, la prime annuelle des techniciens étant directement liée au respect des normes de sécurité. Cette approche permet de responsabiliser collectivement les équipes et d'inscrire la sécurité dans les pratiques quotidiennes.

KARAPASS s'implique par ailleurs dans la santé au travail en collaboration avec PRESOA, en menant des actions de prévention des troubles musculo-squelettiques et du risque plomb, avec un suivi médical adapté aux métiers exercés.

Les indicateurs 2025 témoignent d'une amélioration significative des performances en matière de sécurité. L'entreprise a recensé un accident du travail en 2025 contre quatre en 2024 et six en 2023. *Le taux de fréquence* diminue nettement et aucun accident mortel ni aucune maladie professionnelle n'ont été enregistrés. *Le taux d'absentéisme* s'établit à 8 % en 2025, en amélioration par rapport à 2024, même si les absences liées aux accidents du travail représentent encore une part importante des situations recensées.

L'entreprise se fixe comme objectif de poursuivre la réduction des risques professionnels et de renforcer la culture sécurité, en visant la stabilisation du nombre d'accidents, la diminution progressive du taux d'absentéisme et la généralisation des bonnes pratiques de prévention sur l'ensemble des chantiers. Dans ce cadre, KARAPASS formalise un objectif de zéro accident grave, accompagné d'une réduction continue du taux de fréquence des accidents et de la formation de 100 % des salariés aux règles de sécurité chantier. Ces engagements font l'objet d'un suivi annuel à travers les indicateurs sécurité et s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue pilotée par la Direction.

CAPITAL HUMAIN : DIALOGUE SOCIAL, FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Au 31 décembre 2025, KARAPASS-BEAUVAIS compte 23 collaborateurs. L'effectif est majoritairement composé de salariés en CDI, représentant 96 % des contrats, ce qui témoigne d'une volonté de stabilité et de fidélisation des équipes. La majorité des collaborateurs est couverte par la *Convention Collective nationale des ouvriers du Bâtiment*, qui constitue un cadre social de référence pour l'entreprise. Cette convention a pour objectif de définir les conditions d'emploi, de rémunération, de formation et de protection sociale des salariés du secteur, tout en garantissant des droits collectifs en matière de sécurité, de santé au travail et d'évolution professionnelle. Elle permet ainsi d'assurer un socle commun de garanties sociales et d'équité entre les collaborateurs, en cohérence avec les spécificités des métiers du bâtiment.

L'activité de recrutement reste soutenue, avec huit entrées en 2025 dont sept en CDI et une en alternance. Le taux de turnover des CDI s'établit à 30 % en 2025, en amélioration par rapport à l'année précédente, traduisant une dynamique de stabilisation progressive des équipes. Les entretiens annuels concernent la quasi-totalité des collaborateurs, permettant de structurer le dialogue interne et d'accompagner les évolutions professionnelles.

L'entreprise accorde une place centrale au développement des compétences. En 2025, 1 235,5 heures de formation ont été dispensées, en hausse par rapport à 2024. L'ensemble des collaborateurs a bénéficié d'au moins une action de formation, avec une part importante dédiée à la sécurité et à la prévention des risques. Des formations ont également été réalisées sur les enjeux RSE, la sensibilisation au handicap, la protection des données et la charte éthique. Cette démarche contribue à renforcer la professionnalisation des équipes et leur appropriation des engagements de l'entreprise.

Afin de structurer la montée en compétences, KARAPASS a créé la *KARASCHOOL*, un parcours interne dédié aux techniciens. Ce programme sur mesure permet d'harmoniser les

niveaux de technicité, de préparer aux certifications et d'accompagner des profils motivés vers l'excellence opérationnelle. Cette initiative permet d'élargir les profils recrutés et de favoriser l'évolution interne.

L'engagement de l'entreprise envers ses collaborateurs repose sur cinq piliers structurants détaillés dans la plaquette « Chez KARAPASS, nous vous voulons, nous vous développons, et pour longtemps ! », déclinée en version techniciens et métiers de bureau. Ces piliers couvrent la rémunération attractive, les conditions de travail, la formation et l'évolution interne, la culture managériale fondée sur la confiance, ainsi que la reconnaissance et la valorisation.

Un système de primes mensuelles et annuelles récompense la performance individuelle et collective. Depuis juillet 2024, une prime d'ancienneté valorise la fidélité des collaborateurs. Les dispositifs de participation et d'intéressement, mis en place respectivement en 2015 et 2016, permettent aux salariés de bénéficier des résultats de l'entreprise. Le plan d'épargne est abondé à hauteur de 300 %, renforçant l'implication des équipes dans la réussite collective.

La cooptation joue un rôle majeur dans la stratégie de recrutement. Depuis la mise en place de la prime d'ancienneté, six nouveaux collaborateurs ont été recrutés par recommandation interne, traduisant l'engagement et la confiance des équipes envers l'entreprise. L'entreprise vise la stabilisation progressive du turnover sous 25 % à horizon 2027, le maintien de 100 % des collaborateurs formés chaque année et l'augmentation progressive des heures consacrées aux enjeux RSE et au développement personnel. Dans une logique d'amélioration continue et de structuration du développement des compétences, KARAPASS formalise les engagements suivants : un minimum de 20 heures de formation par salarié et par an, ainsi que 100 % des salariés bénéficiant d'un entretien annuel d'évaluation et de développement. Ces engagements font l'objet d'un suivi annuel à travers les indicateurs RH et sont pilotés par la Direction.

DIVERSITÉ ET INCLUSION

La politique sociale de KARAPASS s'inscrit dans une démarche d'inclusion et d'ouverture. En 2025, les femmes représentent 13 % de l'effectif. L'organisation reste majoritairement masculine en raison des métiers exercés, mais l'entreprise veille à favoriser la mixité lorsque cela est possible et à garantir l'égalité de traitement entre les collaborateurs.

La structure intergénérationnelle traduit une population relativement jeune, avec un âge moyen de 33 ans. La majorité des collaborateurs se situe dans la tranche 26-39 ans, complétée par des profils plus jeunes et des collaborateurs plus expérimentés. Cette diversité contribue à la transmission des savoir-faire et à la dynamique collective.

En matière de handicap, trois collaborateurs disposent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé en 2025, soit 13 % de l'effectif, en progression par rapport aux années précédentes. Cette évolution illustre l'attention portée à l'inclusion professionnelle et à l'adaptation des conditions de travail lorsque cela est nécessaire.

L'entreprise souhaite poursuivre le renforcement de la diversité au sein de ses équipes, notamment en favorisant l'intégration de jeunes talents, en développant la place des femmes dans les métiers techniques et en maintenant son engagement en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap.

Au-delà des enjeux de mixité et d'égalité des chances, KARAPASS s'inscrit activement dans une démarche d'insertion professionnelle. L'entreprise a obtenu le label « Les Entreprises s'Engagent », reconnaissant son implication dans l'intégration de publics éloignés de l'emploi, le développement de l'alternance, l'accueil de candidats formés avec France Travail et la participation à des dispositifs favorisant l'insertion par le sport. Cette reconnaissance traduit la volonté de l'entreprise de contribuer à un accès plus inclusif à l'emploi et d'ouvrir ses métiers à des profils variés.

VI. NOS ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX, ÉTHIQUES, QUALITÉ, ET PROTECTION DES DONNÉES

NOTRE CHARTE ÉTHIQUE : PRINCIPES DE CONDUITE ET CONFORMITÉ

KARAPASS place l'éthique des affaires au cœur de son développement et de ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes. L'entreprise s'appuie sur des principes de conduite qui orientent les comportements et les prises de décision au quotidien, dans un souci de transparence, d'intégrité et de responsabilité.

En 2025, KARAPASS a engagé une démarche structurée visant à formaliser et à diffuser ces principes au sein de l'organisation, avec pour objectif prioritaire de sensibiliser l'ensemble des salariés aux enjeux éthiques liés à leurs activités. Cette dynamique s'inscrit dans la volonté de renforcer une culture d'entreprise fondée sur la confiance, la responsabilité individuelle et l'exemplarité. Dans ce cadre, l'entreprise s'engage à ce que 100 % des salariés soient informés de la charte éthique et à garantir son appropriation progressive par l'ensemble des équipes.

Cette démarche se traduit par une vigilance constante quant au respect des réglementations applicables, par la prévention des risques liés aux pratiques commerciales et par l'attention portée aux enjeux de loyauté, de confidentialité et de respect des engagements. Elle s'accompagne de la mise en place et du maintien d'un canal d'alerte interne permettant le signalement de situations contraires aux principes éthiques de l'entreprise, dans un cadre sécurisé et confidentiel. KARAPASS affirme par ailleurs une politique de tolérance zéro vis-à-vis de toute forme de corruption ou de pratique contraire à l'intégrité des affaires.

Au-delà du cadre réglementaire, KARAPASS veille à promouvoir des relations professionnelles respectueuses, à prévenir les situations de conflits d'intérêts et à maintenir un environnement de travail conforme aux principes de respect et d'équité. Cette approche contribue à sécuriser les activités et à renforcer la crédibilité de l'entreprise auprès de ses

25

clients et partenaires. Dans une logique durable de cette démarche, KARAPASS s'est fixé comme objectif que chaque nouveau salarié rejoignant l'entreprise prenne connaissance de ce document et s'engage à en respecter les principes. Cette intégration systématique vise à assurer la diffusion progressive des exigences éthiques et à inscrire ces engagements dans le fonctionnement quotidien de l'organisation.

NOTRE CHARTE ACHATS RESPONSABLES : ENGAGEMENTS ET RÈGLES DE CONDUITE DES PARTENAIRES

Les relations de KARAPASS avec ses fournisseurs et partenaires s'inscrivent dans une logique de responsabilité et de durabilité, en cohérence avec les engagements RSE portés par l'entreprise. Elles reposent sur des principes de transparence, d'équité et de responsabilité partagée, visant à construire des collaborations pérennes et alignées avec les exigences sociales, éthiques et environnementales actuelles.

En 2025, KARAPASS a engagé une démarche structurée d'achats responsables afin de mieux intégrer ces enjeux dans la gestion de sa chaîne d'approvisionnement. Cette initiative vise à renforcer la prise en compte des réglementations en vigueur, des normes sociales fondamentales et des principes d'intégrité dans les affaires dans l'ensemble des relations contractuelles. L'entreprise veille à collaborer avec des partenaires partageant ces exigences et encourage l'adoption de pratiques responsables, notamment en matière de conditions de travail, de limitation des impacts environnementaux et de conformité réglementaire.

Cette dynamique repose sur un dialogue régulier avec les fournisseurs et prestataires, ainsi que sur la recherche de solutions conciliant performance opérationnelle, responsabilité sociétale et pérennité des relations. Elle participe également à la maîtrise des risques et à l'amélioration continue de la performance globale de la chaîne de valeur. Dans ce cadre, 79 fournisseurs sur 100 se sont engagés dans cette première démarche, soit un taux d'adhésion de 79 %. Ce niveau d'engagement constitue une première étape structurante pour le

déploiement progressif de la politique d'achats responsables à l'ensemble de la chaîne de valeur.

KARAPASS s'est fixé des objectifs progressifs afin d'ancrer durablement cette démarche. À l'horizon 2027, l'entreprise vise l'engagement formalisé de 100 % de ses fournisseurs les plus représentatifs dans cette politique d'achats responsables. À l'horizon 2028, cette ambition sera étendue à l'ensemble des autres fournisseurs et sous-traitants. Par ailleurs, la charte achats responsables à vocation à être intégrée systématiquement dans chaque nouveau contrat conclu avec un fournisseur ou prestataire, afin de garantir l'alignement des partenaires dès le démarrage de la relation.

À travers cette trajectoire, KARAPASS affirme sa volonté de structurer des relations fournisseurs responsables, de renforcer la cohérence de ses engagements RSE et de contribuer à une chaîne de valeur plus durable.

NOTRE POLITIQUE QUALITÉ ET LE DIALOGUE AVEC NOS CLIENTS

Le dialogue avec les clients et la qualité des prestations constitue un levier essentiel de la performance et de la confiance accordée à KARAPASS. L'entreprise développe une approche structurée visant à garantir la fiabilité de ses services, l'écoute attentive des besoins et la prise en compte des attentes de ses clients, dans une logique d'exigence et de professionnalisme.

La relation client repose également sur un principe de transparence. KARAPASS veille à informer ses clients de manière claire sur la qualité, la composition et les caractéristiques de ses produits et services, afin de leur permettre de disposer d'une vision précise des engagements pris et des standards appliqués. Cette transparence participe au renforcement de la confiance et à la consolidation de relations durables.

Dans cette dynamique de montée en compétence et d'excellence opérationnelle, KARAPASS s'appuie sur des référentiels techniques reconnus, notamment à travers la certification délivrée par la Triflex Academy. Cette certification atteste de la maîtrise des solutions Triflex et de la conformité des méthodes d'application aux exigences techniques du fabricant. Elle traduit un engagement concret en faveur de la qualité d'exécution, de la durabilité des solutions mises en œuvre et du respect des standards professionnels. La formation continue des équipes dans ce cadre contribue à sécuriser les chantiers, à améliorer la performance des prestations et à garantir un niveau d'expertise reconnu.

Le dialogue régulier avec les clients permet d'identifier les axes d'amélioration, d'adapter les offres et d'anticiper les évolutions des besoins. Les retours d'expérience sont analysés et intégrés dans les processus internes afin de renforcer la pertinence des solutions proposées et d'améliorer en continu la satisfaction globale. Dans cette perspective, KARAPASS se fixe des objectifs pour 2026, visant à structurer l'évaluation de la qualité de ses services. L'entreprise ambitionne de formaliser un dispositif d'évaluation régulière de la satisfaction client, d'analyser systématiquement les retours et réclamations, et de définir des plans d'amélioration lorsque cela est nécessaire. L'objectif est d'inscrire la mesure de la qualité dans une logique d'amélioration continue, en veillant à ce que chaque retour d'expérience contribue à l'évolution des pratiques internes.

La perspective de structuration d'une fonction QHSE à horizon 2026 traduit la volonté de renforcer la cohérence des pratiques en matière de qualité, de sécurité et d'environnement. Cette évolution permettra de consolider le pilotage des indicateurs qualité, de structurer davantage les processus d'évaluation et d'inscrire durablement la démarche d'amélioration continue dans l'organisation, tout en accompagnant la croissance de l'entreprise et la maîtrise de ses enjeux opérationnels.

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

KARAPASS s'inscrit dans son environnement économique et social en cherchant à générer une contribution positive aux territoires dans lesquels elle intervient. L'entreprise participe à la dynamique locale par ses activités, ses collaborations et les liens qu'elle entretient avec les acteurs de son écosystème.

Cette contribution se traduit par le développement de partenariats, par l'attention portée aux enjeux locaux et par la volonté de créer de la valeur partagée avec les parties prenantes. L'entreprise s'attache à concilier développement économique et responsabilité sociétale, dans une logique d'ancrage territorial et de durabilité.

Dans cette perspective, KARAPASS entretient un partenariat local avec la Communauté de Communes des Sablons et soutient activement plusieurs associations du territoire, notamment le Kiwanis Club de Beauvais, l'association sportive de Namps-Maisnil, la Fondation du Nord pour l'Enfance et la Jeunesse ainsi que Skating Beauvais. Depuis sa création, l'entreprise connaît une croissance régulière de ses effectifs, contribuant ainsi à la création d'emplois locaux et au dynamisme économique du territoire.

KARAPASS développe également des partenariats avec des établissements d'enseignement et de formation afin de favoriser la transmission des compétences et l'intégration des jeunes dans le monde professionnel. L'entreprise est en relation permanente avec des acteurs tels que *France Travail, Proch'Emploi, GRETA, le CFA d'Agnetz, le Lycée COROT et le BTP CFA Le Belloy*. Elle s'implique activement dans des initiatives solidaires d'insertion professionnelle comme les dispositifs « *L'Œil de l'Emploi* » et « *Stade vers l'Emploi* », contribuant à accompagner des candidats vers une insertion durable. Cet engagement a été reconnu par l'obtention du label « *Les Entreprises s'Engagent* », valorisant les actions menées en faveur de l'alternance, de l'intégration de candidats formés avec France Travail, de l'insertion par le sport et de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi.

L'engagement territorial de KARAPASS s'exprime également à travers sa participation à des événements locaux fédérateurs. L'équipe KARAPASS a ainsi pris part *au 21^e Défi inter-entreprises du Beauvaisis*, organisé au plan d'eau du Canada, un événement mêlant sport, convivialité et esprit d'équipe. Cette participation illustre les valeurs de solidarité, de dynamisme et d'engagement local portées par l'entreprise. Les épreuves de course, de VTT et de canoë ont permis de renforcer la cohésion entre collaborateurs tout en affirmant l'attachement de KARAPASS à la vie du territoire. Ce moment de partage s'est prolongé lors de la soirée de gala à l'Elispace, contribuant à consolider les liens avec les acteurs économiques locaux.

Cet engagement local se traduit également dans l'activité quotidienne de l'entreprise. À titre d'exemple, le 29 janvier 2025, à Montataire, à la suite d'un épisode de vents violents et de fortes pluies ayant endommagé la toiture en zinc d'un bâtiment municipal, les équipes KARAPASS se sont mobilisées en moins de trente minutes afin de sécuriser les lieux. Malgré la fin de leur journée de travail, les techniciens sont intervenus rapidement, permettant de protéger le bâtiment dès 20h15 et d'assurer la continuité d'usage pour ses occupants. Cette réactivité témoigne de la proximité opérationnelle et de la responsabilité assumée par l'entreprise envers son territoire.

Ce même esprit d'engagement se traduit par le choix de travailler avec des fournisseurs locaux et par l'implantation de trois agences réparties dans le département, garantissant proximité, réactivité et qualité de service. KARAPASS veille ainsi à offrir des solutions adaptées, y compris dans des situations d'urgence, tout en contribuant au maintien d'un tissu économique local dynamique.

Dans la continuité de ces engagements, KARAPASS se fixe comme objectif de poursuivre et de renforcer son implication en faveur du développement économique et social des territoires dans lesquels elle intervient. L'entreprise entend consolider ses partenariats locaux, soutenir

des initiatives à impact et favoriser l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle, afin de contribuer durablement à la vitalité des écosystèmes locaux.

À travers cette démarche, KARAPASS s'engage à continuer à créer de la valeur partagée avec ses parties prenantes et à inscrire son développement dans une logique d'utilité territoriale, en conciliant performance économique, responsabilité sociétale et impact positif pour les territoires.

PROTECTION DES DONNÉES, CYBERSÉCURITÉ ET SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

La maîtrise des données et la sécurité de l'information constituent des enjeux structurants pour KARAPASS, en lien direct avec la confiance accordée par ses clients et partenaires. L'entreprise veille à assurer la confidentialité des informations traitées, la protection des données personnelles et la fiabilité de ses systèmes, dans un contexte marqué par l'évolution constante des risques numériques.

KARAPASS inscrit sa démarche dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). À ce titre, l'entreprise veille à collecter uniquement les données nécessaires à ses activités, à encadrer leur traitement et à garantir les droits des personnes concernées, notamment en matière d'accès, de rectification et de suppression des données. Une attention particulière est portée à la limitation des durées de conservation, à la sécurisation des traitements et à la transparence vis-à-vis des parties prenantes concernant l'usage des données personnelles.

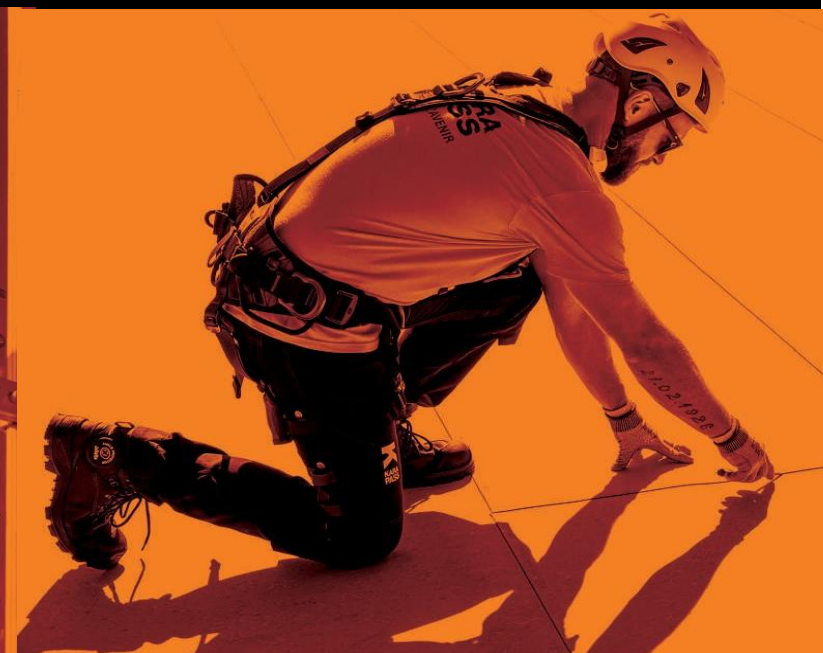
Cette vigilance repose sur la mise en œuvre de dispositifs organisationnels et techniques dédiés à la sécurisation des usages et des infrastructures. KARAPASS s'appuie notamment sur des solutions de protection de la messagerie, incluant un filtrage renforcé des flux SMTP avec Mailinblack, ainsi que sur des outils spécialisés tels que le pack Squal Cyber pour la

protection des environnements numériques et Bitwarden pour la gestion sécurisée des mots de passe et des accès sensibles. L'entreprise utilise également un logiciel SIRH (Système d'Information des Ressources Humaines) permettant de centraliser et sécuriser les données relatives aux collaborateurs, telles que les informations contractuelles, administratives et de formation. Cet outil contribue à structurer la gestion RH tout en garantissant la confidentialité, l'intégrité et la traçabilité des données personnelles. Le recours à un SIRH sécurisé renforce la conformité réglementaire, notamment au regard du RGPD, et participe à la fiabilité des processus internes.

Parallèlement, des actions de formation et de sensibilisation sont déployées auprès des collaborateurs afin de développer les réflexes de cybersécurité et de limiter les risques liés aux usages numériques, notamment à travers des modules de sensibilisation et des formations dédiées, dont celles proposées par Webroot.

L'ensemble de ces dispositifs contribue à améliorer la cyber-résilience de l'entreprise, en réduisant la probabilité d'incidents de sécurité et en limitant les impacts opérationnels et financiers potentiels. La prévention, l'anticipation des menaces et la montée en compétence des équipes constituent ainsi des axes centraux de la stratégie de sécurité de l'information.

La protection des données s'inscrit dans une approche globale de gestion des risques et de responsabilité, cohérente avec les engagements sociétaux de l'entreprise et les attentes de ses parties prenantes. Dans cette perspective, KARAPASS se fixe comme objectif de poursuivre le renforcement continu de ses dispositifs de sécurité et de maintenir un haut niveau de protection des données de l'ensemble de ses parties prenantes. L'entreprise s'engage à faire évoluer régulièrement ses pratiques, ses outils et la sensibilisation de ses équipes afin de garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations, dans une logique d'amélioration continue et de confiance durable.



Agence Beauvais : 03 44 02 04 51

Agence Creil-Senlis : 03 65 36 06 46

Agence Compiègne : 03 65 65 60 60

Agence Amiens : 03 75 08 96 00

www.karapass.com

